

N° de référence : P-DJ-K00-003  
Facilite d'Appui à la Transition (FAT) (Pilier III)

Langue : Français  
Original : Français

LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



RAPPORT D'ÉVALUATION DE PROJET  
PROJET D'APPUI À LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE PUBLIQUE (PASDP)

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

<b>Vice-président</b>	<b>Kevin Chika URAMA</b> (ECVP)
<b>Directeur Général</b>	<b>Nnenna NWABUFO</b> (RDGE)
<b>Directeur Sectoriel</b>	<b>Abdoulaye COULIBALY</b> (ECGF)
<b>Manager Sectoriel</b>	<b>Kalayu GEBRE-SELASSIE</b> (ECGF)
<b>Manager Pays</b>	<b>Nnenna NWABUFO</b> (RDGE)
<b>Chargé de Projet</b>	<b>Sandrine EBAKISSE TSANGA</b> , Chargée Principale de Gouvernance (ECGF/RDGE)
<b>Équipe de Projet*</b>	<b>Sebefoly FANI</b> , Chargé Supérieur de Gestion Financière (SNFI/RDGE)
	<b>Constant DEGBEY</b> , Consultant en Acquisitions (SNFI/RDGE)
	<b>Saminirina ANDRIAMBELOSOA</b> , Économiste Principal (ECCE)
	<b>Emmanuel NYIRINKWAYA</b> , Coordonnateur de la Fragilité et Résilience (RDTS/RDGE)
	<b>Ruth OUATTARA</b> , Consultante sur les Questions de Genre (AHGC)
	<b>Rim TRABELSI</b> , Chargé de Programme Pays Principale (RDGE)
	<b>Remi Evaliste JIAGHO</b> , Expert en Changements Climatiques (SNSC/RDGE)
	<b>Joselyne Lisbeth GODONOU</b> , Chargée Supérieure de la sauvegarde environnementale et des Conformités (SNSC/RDGE)
<b>Patrick Ngoga NZIRABATINYI</b> , Conseiller Juridique Principal (PGCL)	
<b>Pairs évaluateurs</b>	<b>Lacina BALMA</b> , Économiste de recherche (ECMR)
	<b>Alain-Fabrice EKPO</b> , Chargé de Gouvernance en Chef (ECGF)
	<b>Moustapha DOUKOURE</b> , Chargé Supérieur de Gouvernance (ECGF)
	<b>Kissagne BOYE</b> , Chargé Principal de Programme Pays (COBI)

## ABRÉVIATION ET ACRONYMES

AFD	Agence française de développement	IDH	Indice de développement humain
BAD	Banque africaine de développement	ISSD	Initiative de Suspension de Service de la Dette
BCD	Banque Centrale de Djibouti	LC	Monnaie locale
BM	Banque mondiale	MAPS	Methodology for Assessment of Procurement System <i>(Méthodologie d'évaluation des systèmes de passation des marchés)</i>
CCDB	Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire de Djibouti	MEFI	Ministère de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie
CDN	Contributions Déterminées au niveau National	NCP	Note conceptuelle du projet
CNIPLC	Commission Nationale Indépendante pour la Prévention et la Lutte Contre la Corruption	ODD	Objectifs de développement durable
CRFA	Évaluation de la résilience et de la fragilité des pays	PARCI	Projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles de l'État
DCP	Direction de la Comptabilité Publique	PEFA	Public Expenditure and Financial Accountability - <i>(Cadre d'évaluation de la gestion des finances publiques)</i>
DSP	Document de stratégie pays	PIB	Produit intérieur brut
EDD	Électricité de Djibouti	PME	Petites et moyennes entreprises
EIES	Évaluation de l'impact environnemental et social	PMI	Petites et moyennes industries
EPA	Établissement Public Administratif	PPP	Partenariat public privé
EPIC	Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial	PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
EPIP	Évaluation des politiques et des institutions des pays	PTF	Partenaires techniques et financiers
ERFP	Évaluation de la résilience et de la fragilité des pays	RAP	Rapport d'achèvement du projet
ESCON	Note de conformité environnementale et sociale	RDGE	Bureau régional de développement et de prestation de services - Afrique de l'Est
FAD	Fonds africain de développement	REP	Rapport d'évaluation de projet
FDJ	Franc Djiboutien	RMP	Revue à mi-parcours
FMI	Fonds monétaire international	SEPE	Secrétariat Exécutif en Charge du Portefeuille de l'État
FP	Finances Publiques	TIC	Technologie de l'information et de communication
GFP	Gestion des Finances Publiques	UC	Unité de compte
ICI	Inclusion -Connectivité- Institutions (axes du Plan National de Développement)	UGP	Unité de Gestion du Projet
IDE	Investissements directs étrangers	USD	Dollar américain
		VBG	Violences basées sur le genre

## FICHE D'INFORMATION SUR LE PROJET

### RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

<b>Nom du Projet:</b>	Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP)
<b>Secteur (s) :</b>	Multi secteur : Gouvernance Économique et Financière
<b>Emprunteur/ Bénéficiaire du don :</b>	République de Djibouti
<b>Instrument (s) du projet :</b>	Appui Institutionnel, Don du FAT (Pilier III)
<b>Agence d'exécution :</b>	Ministère de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie

### CONTEXTE STRATEGIQUE ET DU PAYS

<b>Période du document de stratégie par pays :</b>	2023 – 2027. Ce nouveau DSP a été approuvé par le Comité des Opérations le 17 janvier 2023 et présenté pour l'approbation au Conseil le 03 Février 2023.
<b>Priorités du document de stratégie par pays appuyées par le projet :</b>	Le projet appuie la mise en œuvre de l'axe transversal « <i>Gouvernance</i> » du DSP qui compte un pilier unique « <i>Développement des infrastructures socioéconomiques soutenables et de qualité dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture</i> ».
<b>Programme gouvernemental (DSRP, NPD ou équivalent) :</b>	Djibouti ICI (Inclusion – Connectivité – Institutions), 2020 – 2024 Le Projet s'inscrit dans le troisième axe « Institutions »
<b>Classification du projet :</b>	Gestion et soutenabilité de la dette publique, transparence de la dette publique, gouvernance des entreprises publiques.  ODD N°16 : Paix, justice et institutions efficaces. ODD N°8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
<b>Performance du pays et évaluation institutionnelle :</b>	Note globale pour l'année 2022 de 2,7 contre 3,2 en 2021 (sur une échelle de 1 à 4)
<b>Projets à risque dans le portefeuille de pays :</b>	Au 30 novembre 2022, le portefeuille ne compte pas de projet à risque mais 30% du portefeuille actif fait face à des problèmes de mise en œuvre selon le Dashboard institutionnel.

### CATÉGORISATION DES PROJETS

<b>Catégorisation des risques environnementaux et sociaux</b>	Catégorie 3, validé dans ISTS le 30.11.2022
<b>Le projet implique-t-il une réinstallation involontaire ?</b>	Non
<b>Catégorisation des mesures de protection du climat :</b>	Catégorie 3
<b>Évaluation du prisme de fragilité et de résilience :</b>	Oui
<b>Catégorisation du système de marqueurs de genre :</b>	Catégorie 3

### INFORMATIONS CLÉS SUR LE FINANCEMENT DU FAD/BAD (Non Applicable)

<b>Taux d'intérêt :</b>	(%)
<b>Frais de service :</b>	(%)
<b>Commission d'engagement :</b>	(%)
<b>Ténor :</b>	[Date de début - Date de fin]
<b>Délai :</b>	[Date de début - Date de fin]

Source	Montant (en milliers)		Instrument de financement
	UC	[Autre monnaie]	
Banque africaine de développement	1000	0	Don FAT (pilier III)
Contribution de contrepartie du gouvernement :	Non-Applicable (Demande de dérogation avec justification présentée en annexe 3 - 1)	Non-Applicable	-
<b>Coût total du projet :</b>	<b>1000</b>	<b>0</b>	<b>1000</b>

## OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT ET COMPOSANTES

<b>Objectif de développement du projet :</b>	L'objectif du PASDP est d'améliorer la résilience du pays à travers le renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion de la dette responsable, transparente et axée sur les résultats.
<b>Composantes du projet</b>	Composante 1 : Renforcement des fonctions de base en matière de gestion de la dette (489 000 Unités de Comptes).
	Composante 2 : Amélioration du cadre de suivi/évaluation de la dette publique (404 000 Unités de Comptes)
	Composante 3 : Gestion du projet (59 000 Unités de Comptes)

## CALENDRIER DE TRAITEMENT DU PROJET À L'APPROBATION DE RDVP

<b>Approbation de la proposition par le secrétariat de la FAT :</b>	19/09/2022
<b>Évaluation :</b>	09/05/2022 – 20/05/2022 and 11/2022
<b>Présentation à l'approbation de RDVP :</b>	15/02/2023
<b>Effectivité :</b>	01/03/2023
<b>Période de mise en œuvre du projet :</b>	01/03/2022 – 31/03/2026
<b>Revue à mi-parcours prévue :</b>	01 <sup>er</sup> au 15/05/2024
<b>Date de clôture du projet :</b>	31/03/2026

# CONTENU DU RAPPORT

<b>1</b>	<b>CONTEXTE STRATÉGIQUE</b> .....	<b>7</b>
A.	CONTEXTE, STRATEGIE ET OBJECTIFS PAR PAYS.....	7
B.	CONTEXTE SECTORIEL ET INSTITUTIONNEL .....	8
C.	JUSTIFICATION DE LA PARTICIPATION DE LA BANQUE.....	10
D.	COORDINATION DES PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT .....	10
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION DU PROJET</b> .....	<b>11</b>
A.	OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DU PROJET .....	11
B.	THEORIE DU CHANGEMENT .....	11
C.	COMPOSANTES DU PROJET .....	11
D.	COÛT DU PROJET ET MODALITES DE FINANCEMENT .....	13
E.	BENEFICIAIRES DE LA ZONE CIBLE ET DE LA POPULATION DU PROJET ET AUTRES INTERVENANTS	14
F.	EXPERIENCE DU GROUPE DE LA BANQUE ET LEÇONS REFLETEES DANS LA CONCEPTION.....	14
<b>3</b>	<b>FAISABILITÉ DU PROJET</b> .....	<b>15</b>
A.	ANALYSE FINANCIERE ET ECONOMIQUE .....	15
B.	SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES.....	15
C.	AUTRES PRIORITES TRANSVERSALES .....	16
<b>4</b>	<b>MISE EN OEUVRE</b> .....	<b>17</b>
A.	ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS ET DE MISE EN ŒUVRE .....	17
B.	APPROVISIONNEMENT .....	17
C.	GESTION FINANCIERE, DECAISSEMENT ET VERIFICATION .....	18
D.	SUIVI ET EVALUATION .....	19
E.	GOUVERNANCE .....	19
F.	DURABILITE .....	19
G.	GESTION DES RISQUES .....	19
<b>5</b>	<b>INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ</b> .....	<b>20</b>
A.	INSTRUMENT JURIDIQUE .....	20
B.	CONDITIONS ASSOCIEES A L'INTERVENTION DE LA BANQUE .....	20
C.	CONFORMITE AUX POLITIQUES DE LA BANQUE .....	20
<b>6</b>	<b>RECOMMANDATION</b> .....	<b>21</b>
<b>7</b>	<b>CADRE DE RÉSULTATS</b> .....	<b>22</b>
<b>8</b>	<b>NOTE DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (ESCON)</b> .....	<b>23</b>

# 1 CONTEXTE STRATÉGIQUE

## A. Contexte, stratégie et objectifs par pays

1. **Le Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP) contribuera au programme de gouvernance économique et financière prévu dans le pilier N° 3 du Plan National de Développement (PND) « DJIBOUTI ICI » (2020 – 2024).** Il appuiera notamment sa priorité relative à l'amélioration des capacités institutionnelles, pour « *renforcer et maintenir un cadre macroéconomique solide et sain [...] établir et renforcer la communication concernant la gouvernance économique et financière* ». Le PND est l'instrument d'opérationnalisation de la vision de Djibouti à l'horizon 2035, qui envisage une transformation du pays en un pôle commercial, logistique, technologique et financier dans la région de la corne de l'Afrique, afin de permettre son positionnement comme le phare de la mer Rouge. Le troisième pilier de cette vision, relatif à la bonne gouvernance, vise le renforcement des institutions pour améliorer la gouvernance économique, administrative, judiciaire et politique.

2. **La présente opération concourra aux objectifs de la thématique transversale liée à la Gouvernance, dans le Document de Stratégie Pays de la Banque à Djibouti (2023-2027).** Cette stratégie a comme pilier unique le « *Développement des infrastructures socioéconomiques soutenables et de qualité dans les secteurs de l'énergie et de l'agriculture* ». La gouvernance économique est également maintenue comme une thématique transversale dans le nouveau DSP pour la période 2023-2027. Sachant que le pays a opté pour l'endettement et les PPP pour réaliser ses infrastructures socioéconomiques, ces dernières ne pourront être soutenables (comme indiqué dans le DSP) que si leurs modalités de financement sont basées sur des approches durables et sur les capacités du pays à planifier, suivre, et réaliser ces investissements en s'assurant de leur rentabilité et sans mettre en péril la stabilité de son économie. Les analyses coûts/rentabilité des investissements financés par l'endettement sur lesquelles il est prévu un renforcement des capacités contribueront à assurer l'atteinte de cet objectif.

3. **Le PASDP appuiera également la mise à l'échelle des interventions prévues dans le cadre de la politique d'endettement durable, le Plan d'action sur la gestion dette publique et la Stratégie pour la Gouvernance Économique de la Banque.** Il vient concourir au renforcement des capacités des administrations en charge de gestion de la dette tel que préconisé dans ces documents, de manière complémentaire avec d'autres interventions semblables prévues dans des économies similaires, notamment à Madagascar, en Union des Comores et de manière globale dans les pays en transition, à travers le projet multinational de renforcement des capacités en gestion de la dette publique (en cours d'instruction). Il s'appuiera sur les bonnes pratiques de la Banque en termes de (i) formation des agents du secteur public à la gestion de la dette et à la transparence, (ii) appui aux unités de gestion de la dette pour des systèmes et des structures améliorés, y compris informatiques et (iii) appui à des politiques, réglementations ou législations relatives à la l'amélioration et la transparence de la gestion de la dette. Ces trois éléments sont des produits phares du sous-pilier 1.3 de la stratégie SEGA de la Banque sous son premier axe relatif à l'efficacité du secteur public aux niveaux national et infranational. Ce sous-pilier vise la gestion efficace et transparente de la dette publique.

4. **Enfin, le renforcement des capacités des administrations publiques est un élément essentiel de l'approche de la Banque dans le cadre de sa Stratégie pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026).** Il a été identifié comme un élément pertinent pour Djibouti dans la dernière analyse de fragilité de la Banque. Le projet y contribuera en s'inscrivant dans la thématique N°1 de l'appel à proposition pour le pilier III de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) : « *renforcer la capacité de gestion de la dette afin de minimiser le risque que les pays se retrouvent en situation d'arriérés* ». Cela est cohérent avec les engagements stratégiques du Groupe de la BAD dans le cadre du FAD-15, relatifs à la transparence, la redevabilité et la gestion efficace de la dette publique. Le PASDP va y contribuer, de manière cohérente avec la cinquième priorité dans le cadre des High 5s : « *améliorer les conditions de vie pour les populations en Afrique* » et le domaine prioritaire « *Gouvernance* » de la stratégie décennale de la Banque. Le projet est donc conforme au cadre de sélectivité et aux priorités stratégiques actuelles de la Banque ; il permettra une contribution substantielle et durable de la Banque aux aspirations de Djibouti en matière de gouvernance économique.

## B. Contexte sectoriel et institutionnel

5. **L'économie Djiboutienne se stabilise peu à peu, à la suite des conséquences néfastes de la crise liées au covid-19 et du ralentissement des échanges causé par la guerre en Éthiopie voisine.** La croissance est estimée à 4.8% du PIB en 2021 et 3.3% en 2022, elle devrait atteindre un taux de 5% 2023 grâce à une relance économique, reposant principalement sur le secteur tertiaire, notamment les activités portuaires<sup>1</sup>. Bien que la flambée des prix résultant de l'invasion de l'Ukraine par la Russie<sup>2</sup> ait maintenu l'inflation en hausse (2,5% en 2021, 7.5% en 2022 et projetée à 3.9% en 2023 selon la BAD<sup>3</sup>), le déficit budgétaire s'est légèrement réduit, passant de 2,1% en 2021 à 3,7% du PIB en 2022, et projeté à 2.9% en 2023<sup>4</sup>. Le ratio dette/PIB a également décru de 73,1% en 2020 contre 71,4 % en 2021<sup>5</sup>. L'une des explications est la faible incidence de la fluctuation des taux d'intérêt et des taux de changes sur la situation d'endettement extérieur du pays, grâce à la formulation de 69% portefeuille total de la dette en dollars américains, la monnaie djiboutienne étant arrimée au dollar américain.

6. **Cependant, le pays peine à sortir de la catégorie de pays en transition, à causes des nombreux facteurs qui alimentent son prisme de fragilité, y compris le niveau d'endettement, Djibouti étant maintenu dans la catégorie des pays à risque élevé de surendettement<sup>6</sup>.** En effet, la sécheresse, la crise de l'emploi, le niveau de corruption, le manque d'infrastructures, les inégalités sociales et les faibles capacités des administrations publiques sont autant de facteurs, aussi bien internes qu'extérieurs, qui sont à l'origine du contexte de fragilité à Djibouti. Par ailleurs, on note des pressions importantes sur les finances publiques, notamment sur les dépenses sociales, résultant de la prise en charge des réfugiés et déplacés internes qui représentent environ 3% de la population totale. Ces facteurs limitent les opportunités, pour ce petit pays de la corne de l'Afrique à faire valoir son potentiel, qui lui permettrait pourtant d'atteindre la vision de se positionner comme le *phare de la mer Rouge à l'horizon 2035*.

7. **Suivant les données publiées par la Direction de la Dette Publique<sup>7</sup>, à fin septembre 2022, la dette bilatérale et la dette multilatérale représentaient respectivement 70% et 30% de l'endettement extérieur de Djibouti.** La dette extérieure est composée à 23% de la dette de l'État et à 77% de la dette des établissements publics garantie par l'État. Sur la part représentée par cette dette garantie, 44% est due aux engagements des établissements portuaires, 25% par la Société Djiboutienne de Chemin de Fer et 23% par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ce qui représente un total de 88% de la dette extérieure garantie). La Chine occupe le premier rang des bailleurs de fonds avec 79% de la dette bilatérale et 55% de la dette extérieure publique totale. L'annexe techniques 1.3 présente avec plus de détails différentes données sur la composition de la dette publique Djiboutienne.

8. **Le service de la dette djiboutienne a triplé en 2022 à presque 5% du PIB<sup>8</sup>. La dette publique extérieure a augmenté de 48.4% à 70.4% de 2013 à 2020, et représente 71.4% du PIB en 2021<sup>9</sup>.** Cette augmentation pourrait être attribuée à trois facteurs, notamment (i) la pression des dépenses sociales évoquées ci-dessus, (ii) un accroissement important des investissements dans les infrastructures du secteur public depuis 2010 (principalement financés par la dette extérieure), et (iii) le manque à gagner au chapitre de la perception des recettes publiques, accentué par le faible

<sup>1</sup> Données du Département des statistiques de la BAD, Décembre 2022.

<sup>2</sup> Libellé approuvé lors des assemblées annuelles de la Banque africaine de développement en 2022 au Ghana - l'Algérie, la Chine, l'Égypte et l'Afrique du Sud ont émis une réserve et proposé "Conflit Russie-Ukraine".

<sup>3</sup> Données du Département des Statistiques de la Bad, Décembre 2022. L'INSTAD évalue l'inflation à +6,1 en 2022 en glissement annuel dans son [Indice de prix à la consommation](#) (septembre 2022).

<sup>4</sup> Op. Cit, BAD, Décembre 2023.

<sup>5</sup> Note de briefing sur Djibouti, (AfDB, Octobre 2022).

<sup>6</sup> Des éléments sur composition de la dette publique extérieure djiboutienne sont présentés en annexe 1-3.

<sup>7</sup> [Bulletin des statistiques sur la dette publique, dernier trimestre 2022](#), consulté le 02 février 2023.

<sup>8</sup> [Communiqué à la suite de la mission article IV de juin 2022](#) (FMI, 2022) et [communiqué à la suite de la mission article iv](#) en décembre 2022.

<sup>9</sup> Op Cit. Le rapport sur les [Perspective économiques pour l'Afrique](#) prévoyait 71,6%, fiche pays de Djibouti (AfDB, 2022).

retour sur investissement des infrastructures mentionnées au point deux. En 2021, l'augmentation du plafond d'endettement n'a pas permis au pays de respecter ses engagements relatifs à la politique d'endettement soutenable, convenus avec l'*International Development Association* (IDA) du groupe de la Banque mondiale. Le pays a de ce fait perdu les ressources proportionnelles à l'atteinte de ces mesures de politiques.

**9. Par ailleurs, le pays vient de rentrer dans une phase de cessation de paiement avec deux de ses créanciers bilatéraux, dont la Chine, premier créancier du pays avec une dette évaluée à 65% de la dette extérieure totale (55% suivant le dernier bulletin de statistiques de la dette publié par la DDP).** Cette situation de cessation des paiements a découlé sur des discussions en vue de planifier dans un avenir proche une restructuration de la dette chinoise. Du fait de l'étroitesse de l'espace fiscal, les marges de manœuvre qui permettraient de dégager assez de ressources pour le financement du service de la dette sont limitées. Malheureusement, cette situation délétère limite d'avantage la possibilité de mobiliser plus de ressources chez les autres créanciers pour combler le déficit croissant. Les éléments conjoncturels évoqués plus haut, associés à la faible gouvernance des entreprises publiques (qui mobilisent une part importante de la dette extérieure du pays), ralentissent les retombées économiques des investissements publics financés par la dette, limitant d'avantage la mobilisation des ressources internes. Cette situation critique a également un impact négatif sur les investissements privés.

**10. Au regard de la situation critique de son niveau d'endettement tel que présenté ci-dessus, Djibouti a engagé un certain nombre de réformes qui ont pour objectif de :** (i) améliorer la mobilisation des ressources par l'élargissement de l'assiette fiscale (loi des finances 2022) ; (ii) négocier une restructuration de la dette avec son principal bailleur de fonds ; (iii) restructurer les entreprises publiques qui mobilisent une part importante de la dette extérieure et améliorer le suivi de leurs performances ; (iv) redynamiser le middle office et le back office<sup>10</sup>, pour permettre un suivi plus rigoureux des encours de la dette, une meilleure prise en compte des risques et une meilleure coordination des institutions à travers le comité national d'endettement. L'objectif est de permettre l'évaluation des projets d'investissement dans un cadre budgétaire à plus long terme et l'intégration des questions de viabilité de la dette dans le calendrier annuel de la préparation du budget. Par ailleurs, l'analyse PEFA en cours de finalisation permettra au Gouvernement d'élaborer un programme global de réforme des finances publiques, qui comprendra tous les aspects nécessaires à une meilleure gestion des finances publiques, y compris les aspects de gestion de la dette publique.

**11. Le PASDP accompagnera ces réformes du Gouvernement Djiboutien, de manière complémentaire avec le Projets d'Appui aux Institutions de Contrôle des Finances Publiques et à la Gestion des Entreprises Publiques (PAIC-GEP),** qui contribue également à l'amélioration de la situation de la dette publique à Djibouti par le contrôle de l'endettement des entreprises publiques. Dans le cadre du PAIC-GEP, plusieurs activités clés sont à noter, notamment l'appui à la réalisation d'un audit de la dette publique par la Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire, l'amélioration de la gestion de la comptabilité dans les entreprises et établissements publics (permettant de mieux retracer les mouvements de trésorerie liés à la dette) et la réalisation d'une étude sur l'endettement via les PPP et les investissements publics... dont les résultats alimenteront le travail de la direction de la dette publique. La mise en œuvre concomitante du PASDP et du PAIC-GEP permettra à la Banque d'atteindre des impacts allant au-delà des aspects de gestion de la dette publique, avec des activités complémentaires aux analyses macro-économiques préalables à l'élaboration du budget, qui fourniront des informations utiles à la prise de décision pour le financement de l'économie.

---

<sup>10</sup> Les expressions *Front Office*, *Middle Office* et *Back Office* utilisées dans le jargon relatif à la gestion de la dette publique dans les États renvoient aux fonctions relatives respectivement à la mobilisation des financements et la négociation des conventions de prêt, à la gestion des conventions en cours et le suivi de portefeuille et enfin, au suivi des décaissements et du paiement des encours relatifs à ces conventions de prêt.

## C. Justification de la participation de la Banque

**12. Le PASDP permettra d'atteindre d'importants impacts avec de faibles coûts de transaction, tout en abordant des vecteurs précis de fragilité identifiés dans la dernière analyse de fragilité de la Banque, pour contribuer à la résilience du pays.** La mise en œuvre du projet sera effectuée à travers l'Unité de Gestion prévue dans le cadre du projet PAIC-GEP, diminuant ainsi les frais de fonctionnement relatifs au recrutement et à la mise en place d'une nouvelle unité de gestion. Les projets visent presque les mêmes bénéficiaires : les institutions impliquées dans la gestion des finances publiques. L'approche adoptée facilitera la coordination et la participation de toutes les parties prenantes et permettra de réaliser des résultats qui auraient été difficilement atteints avec les instruments classiques de financement de la Banque. L'allocation du pays étant limitée face à des priorités multiples, malgré la priorité accordée à la thématique de gestion de la dette publique, les appuis de la Banque dans le domaine des finances publiques s'avèrent insuffisants pour traiter de manière substantielle les défis auxquelles Djibouti fait face en matière de gestion soutenable de sa dette publique. Le financement de cette intervention à travers le pilier III de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) permet à la Banque d'intervenir de manière consistante dans un domaine et sur des appuis qui n'auraient pas pu être réalisés avec les instruments classiques de la Banque.

**13. En accompagnant des actions de renforcement de la soutenabilité de la dette publique, le PASDP aura un effet catalyseur sur l'accès aux ressources financières pérennes à Djibouti.** En effet, le projet appuiera le pays dans la planification, la gestion du risque, la négociation et le suivi de son endettement, de sorte à contribuer à un retour vers un niveau d'endettement viable, sans lequel il sera difficile pour Djibouti de mobiliser des ressources extérieures pérennes tout en maintenant la stabilité de son économie. Le travail sur ces aspects est également important pour s'assurer que le pays arrive à honorer ses engagements avec les différents créanciers. Les négociations entamées en 2019 pour la restructuration de la dette chinoise contractée avec EXIMBANK n'ont malheureusement pas abouti jusque-là, même si les perspectives promettent de prochaines nouvelles négociations. Les défauts de paiements comptabilisés ces derniers mois entraîneront des conséquences néfastes pour l'économie Djiboutienne. De ce fait, les appuis envisagés dans le cadre du PASDP renforceront les compétences de l'administration djiboutienne en cohérence avec la démarche d'apurement de ces arriérés de paiements.

**14. Enfin, les résultats de ce projet se reflèteront sur l'ensemble des finances publiques, avec un accent sur l'amélioration des lacunes identifiées par la dernière étude DEMP (évaluation de la performance en matière de gestion de la dette), réalisée en 2018.** Cette analyse avait noté une amélioration des capacités analytiques et techniques des équipes en charge de la gestion de la dette et une régression du cadre législatif et institutionnel. Le projet accompagnera entre autres éléments (en complémentarité avec les actions d'autres partenaires), les capacités statistiques et d'analyse de la dette, ainsi que la gestion des risques opérationnels et la coordination entre les différentes structures qui partagent des responsabilités en matière de gestion de la dette publique. Cela permettant en amont d'améliorer les capacités du Gouvernement à évaluer, planifier et négocier l'endettement relatif au financement des investissements publics, sur la base de la rentabilité et de la gestion des risques.

## D. Coordination des partenaires de développement

**15. Les appuis du PASDP se feront en complément interventions d'autres partenaires techniques et financiers, intervenant déjà sur la thématique de la dette publique à Djibouti.** Il s'agit notamment des interventions du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale. En effet, le FMI intervient sur le dialogue avec le pays et l'analyse de la situation d'endettement. En attendant la mise en œuvre de la prochaine analyse de soutenabilité du pays, le Fonds a déjà tiré la sonnette d'alarme sur le niveau de risque élevé d'endettement, tout en continuant le dialogue avec le pays pour identifier les mesures qui permettront de revenir à des perspectives plus stables. En ce qui concerne la Banque Mondiale, elle appuie la gestion de la dette publique dans le cadre de son projet de gestion économique et de développement statistique pour la prise de décision. Entre autres, ce projet accompagne la Direction de la dette publique et les autres structures de l'administration dans la transparence de la dette, notamment la publication d'un bulletin statistique sur la dette

publique, l'appui à la coordination à travers le comité national d'endettement, l'appui à une stratégie d'endettement à moyen terme et à la mise en place d'outils pour la digitalisation de la gestion de la dette publique.

1. Les discussions avec les partenaires dans le cadre de la préparation de la présente opération ont permis d'harmoniser les interventions et de confirmer de la pertinence des appuis envisagés par la Banque dans le cadre du PASP. Le projet appuiera des aspects complémentaires aux interventions des autres partenaires, qui sont tous cohérents avec les recommandations de la SDMT de 2018 (une nouvelle SDMT est en cours d'élaboration). Il s'agira notamment d'appuyer le contrôle de l'endettement des entreprises publiques, la disponibilité de manuels de procédures pour entre autres renforcer la coordination des acteurs, la maîtrise des analyses macro-économiques nécessaires aux calculs des risques, aux études de viabilité et à la maîtrise des rapports coûts/avantages des conventions, etc. L'Annexe 1-3 : Projets similaires financés par la Banque et d'autres partenaires dans le pays présente de manière plus détaillée les aspects de concentration des interventions des autres bailleurs de fonds, permettant ainsi de comprendre en quoi les appuis du PASDP présentent des avantages comparatifs.

## 2 DESCRIPTION DU PROJET

### A. Objectif de développement du projet

2. L'objectif du PASDP est d'**améliorer la résilience du pays à travers le renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion de la dette responsable, transparente et axée sur les résultats**. Il permettra d'améliorer les capacités de planification et de gestion de la dette publique, à travers l'appui à la Direction de la Dette Publique dans la mise en œuvre de ses missions et l'appui à la coordination des parties prenantes impliquées dans la gestion de la dette publique à Djibouti.

### B. Théorie du changement

Tel que présenté dans les sections précédentes, la dette est un facteur important de fragilité à Djibouti. La situation de risque élevé de surendettement associée à l'étroitesse de l'espace fiscal accentue les tensions de trésorerie en augmentant le poids du service de la dette. Dans un contexte où les finances publiques sont fragilisées par des éléments structurels et plusieurs facteurs externes, une dette publique mieux gérée permettra d'alléger ces tensions de trésorerie et d'améliorer l'accès du pays à d'avantages de ressources pérennes. Afin d'y contribuer, la présente opération a opté pour le renforcement des capacités de l'administration publique Djiboutienne en matière de planification, coordination et suivi de la dette publique. Cette administration publique sera appuyée dans la maîtrise des fonctions de base en matière de gestion de la dette publique et dans la coordination des acteurs pour améliorer l'efficacité et la transparence dans la gestion de la dette publique.

3. Le choix de cette approche permet de s'assurer que : i) les acteurs maîtrisent leurs rôles et responsabilités de base, avec des capacités pour les remplir de manière optimale ; (ii) les administrations collaborent entre elles et unissent leurs compétences sur la base d'outils de suivi/évaluation de la dette ; (iii) les décisions prises au niveau stratégique sont basées sur des données probantes, accessibles et qui respectent les règles et procédures existantes en matière de gestion de la dette publiques. L'Annexe technique 2-1 – Théorie détaillée du changement contient une analyse plus détaillée de la théorie du changement.

### C. Composantes du projet

4. Le projet s'articulera autour de deux composantes fonctionnelles et une composante de gestion présentées ci-dessous, à savoir : (i) Renforcement des fonctions de base en matière de gestion de la dette publique ; (ii) amélioration du cadre et des outils de suivi/évaluation de la dette publique ; (iii) gestion du projet.

***Composante 1 : Renforcement des fonctions de base en matière de gestion de la dette (489 000 Unités de Comptes).***

5. Cette composante vise la maîtrise par les bénéficiaires de leurs rôles et responsabilités, afin de leur permettre de les remplir de manière optimale. Elle appuiera la mise en œuvre d'assistances techniques pour aider la DDP à renforcer sa capacité à élaborer des lignes directrices opérationnelles dans divers domaines. Elle permettra également de réaliser des formations diverses sur des thématiques clé en rapport avec la gestion de la dette publique.

- ***Sous-composant 1.1 Appui à la planification des opérations d'endettement et à l'analyse coût/avantages.*** Cette sous-composante consistera en :
  - i. Une assistance technique qui fournira une expertise long terme pour appuyer la DDP dans les activités suivantes : (i) outils de maîtrise des dépenses publiques et de la dette publique (TOFE, GAR, CDMT CBMT) pour la planification de l'endettement ; (ii) renforcement de la coordination de la dette avec les politiques économiques (budgétaire et monétaire) ; (iii) évaluation des projets financés par la dette ainsi que les approches de mobilisation des ressources.
  - ii. Des séances de formation sur place dans des thématiques liées aux fonctions de planification et gestion de la dette publique, notamment : (i) la négociation et l'établissement des prix des prêts et l'analyse coûts-avantages des projets ; (ii) le processus d'examen du portefeuille de la dette et d'évaluation de l'impact sur le portefeuille de la passation de nouveaux emprunts ; (iii) la faisabilité des projets et vérifications de l'optimisation des ressources ; (iv) l'exécution du budget et outils de suivi des dépenses ; (v) le processus d'examen du portefeuille de la dette et d'évaluation de l'impact sur le portefeuille de la passation de nouveaux emprunts.
- ***Sous-composant 1.2 Optimisation des prestations de services par la Direction de la dette publique***
  - i. Deux Voyages d'étude dans les pays qui offrent l'expérience et les leçons pertinentes dans les domaines mis en évidence ci-dessus.
  - ii. Quatre consultants pour des accompagnements à court et moyen terme relatifs à : (i) la gestion des arriérés ; (ii) la mise en place d'un dispositif de contrôle interne de la DDP ; (iii) l'amélioration du dispositif d'archivage et de dématérialisation ; (iv) le suivi du PIP glissant et suivi & évaluation de la SDMT ;
  - iii. Diverses formations en (i) montage juridique des conventions de prêt ; (ii) modélisation financière ; (iii) informatique.
  - iv. Acquisition d'un logiciel pour la mise en place d'un système de gestion des ressources humaines de la DDP.

***Composante 2 : Amélioration du cadre de suivi/évaluation de la dette publique (404 000 Unités de Comptes)***

6. Cette composante vise le renforcement des capacités institutionnelles dans les fonctions de suivi et d'évaluation des emprunts, des encours et des opérations d'endettement, afin améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion de la dette publique.

- ***Sous-composant 2.1 Amélioration du suivi des encours et de la gestion des risques***
  - i. Une assistance technique pour appuyer (i) la mise en place d'un manuel de procédures pour le traitement des opérations de décaissements et la sécurisation de données ; (ii) le suivi et le recensement des arriérés et les données sur la dette intérieure, (iii) l'élaboration d'un bulletin sur les devises et l'évolution des taux de change ; (iv) le développement du cadre de suivi de la dette publique et particulièrement les engagements des entreprises publiques ; (v) le suivi de la performance financière des entreprises publiques ; (vi) la diffusion des rapports analytiques périodiques et (vii) l'élaboration des rapports d'évaluation sur l'engagement budgétaire du partenariat public-privé (engagement et passif éventuel) ;
  - ii. Diverses formations relatives aux : (i) examens de portefeuille pour les emprunts et les transactions liées à la dette ; (ii) engagements financiers et passifs éventuels ; (iii) gestion des contrats (iv) gestion des risques et suivi-évaluation ; (v) Analyse et interprétation des états financiers des établissements publics ;

- **Sous-composant 2.2 Renforcement du système d'information sur la gestion de la dette publique**
  - i. Une assistance technique pour (i) l'évaluation du Système électronique d'information de suivi des projets ; (ii) l'appui aux changements pour améliorer la coordination et l'échange d'informations entre les parties prenantes à la gestion de la dette publique et (iii) la communication et les normes de diffusion de la dette publique.
  - ii. Un consultant pour appuyer l'optimisation et la maintenance du site web de la DDP.
  - iii. L'acquisition de matériel de technologie de l'information (TI) pour appuyer les fonctions de suivi et d'évaluation (S&E) de la DDP ;

### **Composante 3 : Gestion du projet (59 000 Unités de Comptes)**

7. Cette composante permettra de mettre en place une équipe de gestion performante et capable de respecter les exigences de la Banque relatives à la gestion des opérations d'investissement.

- **Sous-composant 3.1 : Renforcement des capacités de l'équipe de gestion**
  - i. Formation de l'UGP sur les règles et procédures de la Banque Africaine de Développement en matière de (i) Gestion administrative et fiduciaire (ii) audit interne des projets et (iii) passation des marchés.
  - ii. Appui à la mise en œuvre à travers l'élaboration des plan et budgets annuels, rapports trimestriels de suivi de l'avancement du projet et rapports annuels d'audit financier.

## **D. Coût du projet et modalités de financement**

8. Le coût total du projet est de 1. 000 000 d'Unités de Comptes, payés à 100% par le Groupe de la Banque sans ressources au titre des fonds de contrepartie. La Banque ne payera pas les impôts et taxes dans le cadre de ce projet.

9. Le projet est un Don financé par les ressources du Pilier III de la facilité d'appui à la transition, à la suite d'un appel à proposition de cette fenêtre de financement.

10. Les coûts des activités ont été évalués sur la base de la demande de financement des bénéficiaires et dans les limites des montants généralement appliqués pour des activités similaires par la Banque dans le pays. Une marge de 5% du coût total du projet a été ajoutée au titre des contingences relatives à la hausse des prix et aux aléas physiques.

11. Le projet n'est pas réalisé en cofinancement. Cependant, il aidera à la mise en œuvre des réformes clé prévues dans le domaine de la gestion de la dette publique, dans l'appui budgétaire planifié par la Banque mondiale aux Comores. Le projet permettra également au pays de se doter de meilleurs instruments et d'un environnement plus propice à la mobilisation de ressources extérieures, à travers l'endettement.

**Tableau 1: Coût estimatif du projet par composante**

Composants	Monnaie (000 UC)			% du coût total du projet
	Devise	Monnaie locale	Total	
Composante 1 Renforcement des fonctions de base en matière de gestion de la dette	356	133	489	48,90
Composante 2 Amélioration du cadre de suivi/évaluation de la dette publique	359	45	404	40,40
Composante 3 Gestion du projet	35	24	59	5,90
<b>Coûts de base totaux</b>	<b>751</b>	<b>202</b>	<b>952</b>	<b>95,20</b>
Contingences physiques	15	4	19	1,90
Contingences de prix	23	6	29	2,90
<b>Coûts totaux du projet</b>	<b>788</b>	<b>212</b>	<b>1 000</b>	<b>100</b>

**Tableau 2: Sources de financement des projets**

Sources de financement	Coûts	Dépens (Monnaie locale)	% du coût total du projet
Fonds africain de développement	788	212	100
Gouvernement de Djibouti	Non-Applicable	Non-Applicable	Non-Applicable
<b>Coûts totaux du projet (000 UC)</b>	<b>788</b>	<b>212</b>	<b>1 000</b>

**Tableau 3: Coût du projet par catégorie de dépenses**

Catégorie	(Devise)			% du coût total de base	% du coût total du projet
	F.E.	L.C.	Total		
Biens	12	13	24	2,54	2,42
Services	739	165	904	94,92	90,40
Fonctionnement	0	24	24	2,54	2,42
<b>Coûts de base totaux</b>	<b>751</b>	<b>202</b>	<b>952</b>	<b>100,00</b>	<b>95,24</b>
Contingences physiques (2%)	15	4	19		
Contingences de prix (3%)	23	6	29		
<b>Coûts totaux du projet</b>	<b>788</b>	<b>212</b>	<b>1000</b>		

**Tableau 4: Calendrier des dépenses du projet**

Composant	000 UC			
	2023	2024	2025	Total
Composante 1 Renforcement des fonctions de base en matière de gestion de la dette	169	226	94	489
Composante 2 Amélioration du cadre de suivi/évaluation de la dette publique	140	222	42	404
Composante 3 Gestion du projet	17	21	21	59
<b>Coûts de base totaux</b>	<b>326</b>	<b>469</b>	<b>158</b>	<b>952</b>
<i>Contingences physiques</i>	7	9	3	19
<i>Contingences de prix</i>	10	14	5	29
<b>Coût total du projet</b>	<b>342</b>	<b>492</b>	<b>166</b>	<b>1000</b>

## E. Bénéficiaires de la zone cible et de la population du projet et autres intervenants

12. Le PASDP sera exécuté à Djibouti. Il bénéficiera directement à la Direction de la Dette Publique (DDP), rattachée au Ministère du Budget. Cette Direction compte 25 employés et le projet permettra entre autres d'améliorer ses capacités internes et sa prestation de services. De manière générale, il bénéficiera aux parties prenantes impliquées dans la gestion de la dette publique à Djibouti, y compris la Direction du Financement Extérieur (DFE) rattachée au Ministère de l'économie et des finances, en charge de l'industrie, qui dispose également de prérogatives en matière de gestion de la dette publique.

13. Le développement de cette opération a bénéficié de plusieurs consultations avec les acteurs de la dette publique à Djibouti. La mission d'évaluation du projet PAIC-GEP a donné l'opportunité à l'équipe de mener des discussions approfondies avec le ministère du Budget et la DDP, afin de préciser les domaines d'appui du projet. Des consultations se sont également tenues avec les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la gestion des finances publiques à Djibouti. Les organisations de la société civile et le secteur privé ont également été consultés.

## F. Expérience du Groupe de la Banque et leçons reflétées dans la conception

14. D'une manière générale, le montage de cette opération a bénéficié des expériences de la Banque dans la mise en œuvre d'opérations de Gouvernance Économique et Financière, ainsi que des leçons apprises relativement à la mise en œuvre des opérations de la Banque à Djibouti. L'équipe a pris en compte avec beaucoup d'attention les leçons tirées de l'évaluation de la stratégie

et des programmes pays de Djibouti (2011 – 2020) effectuée en Novembre 2022 par le Département de l'évaluation Indépendante.

15. En conséquence, la présente opération a pris en compte le besoin de réalisme dans la détermination des objectifs stratégiques et opérationnels, en ciblant des résultats qui sont objectivement réalisables grâce aux mesures du projet, dont les cibles sont communes à plusieurs partenaires au développement. L'équipe a également pris en compte la nécessité de renforcer les chaînes de résultat aux objectifs stratégiques, en travaillant sur une thématique qui non seulement aidera aux objectifs transversaux de Gouvernance du DSP, mais également contribueront aux objectifs sectoriels relatifs aux infrastructures énergétiques et de transport, en appuyant le Gouvernement dans sa capacité à mobiliser des ressources plus soutenables qui lui permettront de mener à terme des projets d'investissement publics dans ces secteurs. Enfin, l'équipe a pris en compte la leçon tirée relative à l'amélioration des systèmes de suivi/évaluation, en prévoyant le recrutement d'un expert en suivi/évaluation dans l'Unité de Gestion du Projet. L'Annexe technique 2-4 – reprend avec détail les Leçons apprises intégrées dans la conception du PASDP.

### 3 FAISABILITÉ DU PROJET

#### A. Analyse financière et économique

16. Du fait de la nature des appuis apportés par le Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette, il est difficile de mener une analyse financière et économique suivant les formules applicables au sein de la Banque. Cependant, les retombées économiques et financières du projet sont certaines, du fait du contexte actuel de risque élevé de surendettement auquel Djibouti fait face.

17. En effet, un appui institutionnel contribuant à la soutenabilité de la dette publique, notamment sur les aspects de planification des opérations d'endettement et suivi de leur exécution (y compris la gestion des risques) est viable à plusieurs égards. En effet, il permettra au pays (i) de mieux gérer ses encours et mettre en place une stratégie pour sortir de la situation de cessation de paiement dans laquelle le pays vient de rentrer; (ii) de mieux programmer ses opérations d'endettement, analyser les conventions et adapter son appétit pour les crédit en fonction de son programme d'investissement, de sa situation macroéconomique et ses capacités ; (iii) sur le moyen terme, elle permettra d'améliorer la viabilité de la dette du pays, lui permettant à terme d'avoir accès à plus de ressources et sur des modalités plus souples.

18. Les avantages économiques du projet reposeront donc non seulement sur l'accès du pays à des ressources plus viables et pérennes, mais également, à un meilleur accès aux services de base et aux opportunités économiques par les populations, résultant du financement par le gouvernement de ses projets d'investissement relatifs aux infrastructure énergétiques, de transport, etc.

#### *Effets positifs supplémentaires*

19. Le PASDP est un projet de renforcement des capacités. Au-delà des retombées sectorielles (en matière de Gouvernance économique et financière), le projet contribue d'une manière générale à l'amélioration des capacités technique au sein de l'administration publique Djiboutienne. Un problème global de capacités ayant été identifié dans l'analyse de fragilité du pays, on peut donc conclure que l'effet additionnel du pays sera d'améliorer la résilience à travers l'appui aux administrations Djiboutiennes en charge de la gestion de la dette publique.

#### B. Sauvegardes environnementales et sociales

##### *Environnement*

20. **Catégorisation** : Le projet est confirmé comme étant de catégorie 3 sur la base des exigences du Système de Sauvegarde Intégrée (SSI) de la Banque et de la loi n°51/AN/09/6 portant Code de l'Environnement et son texte d'application (décret n°2011-029/PR/MHUEAT). Les activités de renforcement des capacités institutionnelles en matière de soutenabilité de la dette publique ne présentent en effet aucun impact négatif sur l'environnement et le social.

21. Conformément à la catégorie E&S, le projet n'est assujéti à la préparation et diffusion d'aucun instrument de sauvegarde environnementale et sociale. Dans le même cadre, le renforcement de la capacité en sauvegarde E&S de l'Unité de coordination du projet n'est pas nécessaire.

**22. Conformité :** La NOCES atteste la conformité du projet aux exigences environnementales et sociales de la Banque avant approbation.

### ***Réinstallation involontaire***

(ii) Non Applicable

### ***Changement climatique et croissance verte***

**23.** Le type d'activité à mener n'aura pas d'impact direct sur le changement climatique (catégorie 3 retenue pour le projet dans le cadre du système de sauvegarde climatique de la Banque). Le renforcement des capacités pour une meilleure gestion de la dette permettra l'utilisation plus efficace des ressources publiques. Cela augmentera la crédibilité du Gouvernement, utile pour la mobilisation des ressources supplémentaires au niveau international en vue de la mise en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. En effet, dans le cadre de ses engagements climatiques au niveau international (contenus dans sa Contribution Déterminée au niveau National – CDN), le pays a prévu d'accroître la mobilisation des financements climatiques au niveau notamment du Fonds Vert pour le Climat (FVC).

## **C. Autres priorités transversales**

### ***Réduction de la pauvreté, inclusion et création d'emplois***

**24.** Le projet ne cible pas un impact direct sur la lutte contre la pauvreté, l'inclusion, le progrès socio-économique en particulier vis-à-vis de l'emploi / du marché du travail et la répartition des richesses. Cependant, l'équipe a formulé l'hypothèse de l'amélioration globale de ces facteurs grâce à l'appui à la gouvernance économique et financière.

**25.** Le PASDP appuiera les questions de viabilité de la dette publique, qui ont un impact direct sur la stabilité macro-économique des pays. Une dette publique plus soutenable permettra au pays de mieux résister aux nombreux chocs qui ont fragilisé son économie ces dernières années, notamment la pandémie de COVID19, le conflit au Tigré et la guerre en Ukraine. Sans une dette viable, sera par ailleurs difficile de mobiliser des ressources pour promouvoir les investissements structurants, sensés améliorer la pauvreté, l'inclusion et le progrès socio-économique.

**26.** En conséquence, le projet établit un lien entre une dette viable, une économie stable et l'amélioration de la qualité des services sociaux qui sont des éléments clés pour la croissance économique, la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale. Si ces progrès sont envisageables sur une durée plus ou moins longue, le renforcement des capacités des cadres de l'administration publique permettra d'améliorer la résilience à Djibouti à court terme.

### ***Opportunités pour renforcer la résilience***

**27.** Djibouti est confronté à des facteurs de fragilité multiples et complexes, renforcés par la faiblesse des capacités institutionnelles et les défis de gouvernance des finances publiques (notamment la corruption et la faible transparence dans la gestion des finances publiques), qui affectent la performance économique et financières et discréditent la prestation de services publics. Malgré la bonne volonté politique du pays à d'améliorer la gestion des finances publiques, plusieurs défis, y compris la gestion de la dette publique freinent les efforts de réduction du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. À ceci, s'ajoute une sécheresse récurrente couplée aux conditions climatiques défavorables, qui compromettent la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables.

**28.** Le Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP) touche deux vecteurs importants de fragilité à Djibouti, à savoir le niveau d'endettement et la faiblesse des capacités au sein des institutions publiques. Les appuis dans le cadre de ce projet vont non seulement développer la résilience institutionnelle en améliorant le renforcement des capacités institutionnelles, mais également améliorer la résilience financière en contribuant à ramener la dette du pays à un niveau plus soutenable. Le projet est aligné à la stratégie du Groupe de la Banque africaine de développement pour remédier à la fragilité et renforcer la résilience en Afrique (2022-2026), en particulier son domaine d'intervention consistant à renforcer les capacités de l'État et à mettre en place des institutions efficaces.

## ***Promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes***

**29.** Le Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique (PASDP)-Djibouti est classé en catégorie 3 suivant le système de marqueurs de genre. Cela se justifie par le fait que la dette n'est pas impartiale relativement au genre. En effet, elle constitue une entrave à l'égalité hommes/femmes et à l'autonomisation des femmes à travers l'adoption et la mise en œuvre de mesures et politiques qui n'intègrent pas des solutions sexospécifiques. La gestion inadaptée de la dette publique est facteur de fragilité induisant des régressions socioéconomiques dont les femmes sont les premières impactées (chômage, pauvreté et VBG accru ; accès à l'emploi formel, l'éducation et, revenus plus faible ...) en raison de la prééminence sociétale des règles et habitudes patriarcales.

**30.** Selon l'indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG) 2020, Djibouti occupe en Afrique la 52ème place sur 54, avec un score sur le Genre de 31,8/100. Déjà le chômage reste massif et affecte la population plus particulièrement les femmes, 54,6% contre 38,7% chez les hommes. Aussi, la précarité macroéconomique renforce des stéréotypes selon lequel l'homme doit occuper les rôles productifs et les femmes ceux reproductifs et productifs. Pourtant, les femmes sont incontournables pour l'atteinte de la stabilité macroéconomique. Elles constituent en effet, 47,5% de la population djiboutienne et sont représentée à plus de 74% dans le secteur informel. De même, le travail non rémunéré qu'elles accomplissent est un facteur stratégique de résilience macroéconomique du pays.

**31.** Le projet ne mettra pas en œuvre des actions spécifiques sur le genre, mais il renforcera de manière transversale la prise en compte de ces aspects par les structures impliquées dans la gestion de la dette publique. Notamment, dans le cadre des formations, un accent particulier sera mis sur la participation des femmes éligibles sur la base de leurs fonctions dans les administrations en charge de la gestion de la dette publique et leurs compétences.

## **4 MISE EN OEUVRE**

### **A. Arrangements institutionnels et de mise en œuvre**

**32.** L'Agence d'exécution de la présente opération sera le Ministère de l'économie et des finances, en charge de l'industrie, en tant qu'agence d'exécution du PAIC-GEP auquel la gestion de ce projet sera rattachée. L'UGP du PAI-GEP (approuvé en septembre 2022) en cours de constitution, et assurera par extension la gestion du PASDP, à laquelle sera rattaché un spécialiste en suivi/évaluation, désigné par le Ministère du Budget et rattaché à la Direction de la Dette Publique, pour accompagner la coordination et le suivi du projet. Le comité de pilotage du PAIC-GEP (dont les bénéficiaires du PASDP sont membres) exercera également les fonctions de pilotage stratégique du projet. Ce Comité de Pilotage est co-présidé par le ministère de l'économie et des finances en charge de l'industrie et le ministère du budget. Cela permettra de minimiser les coûts de transaction et de fonctionnement. Plus d'informations sont disponibles à l'Annexe technique 4-3 - Plan de mise en œuvre du projet et l'Annexe technique 4-4 – Modalités détaillées de mise en œuvre.

### **B. Approvisionnement**

**33.** Modalités de Passation des marchés : Les acquisitions de biens (y compris les services autres que ceux de consultants), et les acquisitions de services de consultants, financés par la Banque dans le cadre du Projet, seront effectués conformément au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, édition octobre 2015 et suivant les dispositions énoncées dans l'Accord de financement.

**34.** L'évaluation des risques aux niveaux du pays, du secteur et du Projet ainsi que les capacités de l'agence d'exécution (AE) en matière d'acquisition a été effectuée et les résultats ont servi à orienter la décision du choix du système de passation des marchés du pays qui sera utilisé pour une partie des acquisitions du Projet. Plus précisément, les acquisitions seront réalisées selon :

**35.** Le système de passation des marchés de l'emprunteur (SPM): Les méthodes et les procédures d'acquisition (MPA) dans le cadre du système de passation des marchés de l'Emprunteur régit par le code de passation des Marchés publics promulgué en Juillet 2009 et ses textes d'application seront appliquées, en utilisant les dossiers nationaux standards d'appel d'offres (DNSAO) ou d'autres documents d'appel d'offres tels qu'approuvés lors des négociations du Projet et généralement pour les marchés de biens standards et peu complexes prévus dans le cadre du Projet et disponibles sur le marché national.

36. Méthodes et Procédures d'acquisition de la Banque (BPM): Les méthodes et procédures d'acquisition standards de la Banque, sur la base des modèles du Dossier de Demande de Proposition pertinents (DDP) seront utilisées pour tous les contrats de services de consultants, jugés comme étant les mieux adaptées et au cas où l'utilisation du SPM de l'Emprunteur n'est pas appropriée pour une activité donnée ou ensemble d'activités au vu des risques élevés identifiés pour entraver la mise en œuvre efficace des activités du Projet. Les modalités détaillées de passation des marchés et le plan de passation des marchés pour les activités couvertes dans le cadre du PASDP sont décrites en Annexe Technique N°4-5

## C. Gestion financière, décaissement et vérification

37. **L'Agence d'Exécution du projet.** L'Agence d'Exécution du projet sera le ministère de l'Économie des Finances, Chargé de l'Industrie. Il faut noter que l'Agence d'Exécution a déjà la responsabilité de la gestion du PAIC-GEP de la Banque à Djibouti (en cours de mise en œuvre). Elle a également déjà géré des projets financés par d'autres bailleurs, principalement l'Union Européenne. Ainsi, cette dernière est familière aux procédures de mises en œuvre des projets de la Banque. Par ailleurs, l'Unité de gestion du Projet (UGP) approuvée au sein de l'AE pour la mise en œuvre du PAIC-GEP sera également en charge du PASDP. À ce titre, elle accomplira toutes les tâches de gestion administrative et financière du projet, c'est-à-dire la gestion budgétaire, le contrôle interne, la comptabilité, les rapports financiers trimestriels et annuels, les décaissements de la Banque et enfin l'audit externe annuel du projet. Cette UGP est composée à minima des experts suivants dans la chaîne fiduciaire : un Coordonnateur, d'un Responsable Administratif, Financier et comptable, d'un spécialiste en passation de marchés et du personnel d'appui. Un responsable Suivi/évaluation sera recruté, pour suivre de manière spécifique les activités et résultats du PASDP. Le projet ne nécessitera pas une gestion décentralisée. Un rappel des règles et procédures de gestion financière sera fait, par un expert de la Banque, à l'endroit des membres de l'UGP en prélude au démarrage effectif du Projet.

38. **Le Budget du projet,** matérialisé dans le PTBA sera élaboré par l'UGP et adopté par les instances de gouvernance du projet, notamment le Comité de Pilotage avant d'être soumis à la validation de la Banque avant la fin de l'année N-1 pour être exécutoire en année N. Le projet devra définir un calendrier budgétaire clair en vue du respect de cette disposition.

39. **Pour le Contrôle Interne,** le manuel de procédures comptables et financières ou Manuel d'Exécution de Projet du PASDP sera le manuel élaboré dans le cadre du PAIC-GEP. Sur la base des spécificités du projet et des procédures spécifiques de la Banque en matière de gestion financière (décaissement – rapportage financier- budgétisation -audit etc...), le nécessaire devra être fait pour que sa version finale soit disponible dans les six premiers mois de démarrage du projet.

40. **La Gestion Comptable du projet** comportera un logiciel comptable acceptable par la Banque pour la gestion des projets. Celui du projet PAIC-GEP pourra être paramétré pour intégrer le PASDP en mode multi projet.

41. **Concernant le Reporting financier,** en plus de la production d'états financiers annuels audités, l'UGP sera responsable de la production des rapports financiers semestriels qu'elle transmettra à la Banque, dans un délai de trente (30) jours après la fin du trimestre.

42. **Les méthodes de Décaissements** retenues sont deux des quatre méthodes de décaissement prévues par le manuel des décaissements de la Banque. Il s'agit du **paiement direct** pour les dépenses se rapportant aux prestations des consultants, des entreprises et des fournisseurs, **le fonds de roulement** ou **compte spécial** pour couvrir les dépenses de fonctionnement. Cette dernière nécessitera l'ouverture d'un compte bancaire auprès d'une Banque commerciale acceptable par la Banque ou auprès de la Banque Centrale du Djibouti. La gestion des comptes bancaires du projet sera appuyée par la production régulière des états de rapprochement mensuels, et des états trimestriels de réconciliation du compte spécial de la Banque.

43. **Enfin, au sujet de l'Audit externe,** il est prévu recrutement d'un auditeur externe indépendant sur la base de TDR approuvés par la Banque au préalable. La durée du contrat de l'auditeur ne devra excéder trois exercices, et les rapports d'audit devront parvenir à la Banque au plus tard six (6) mois après la clôture de l'exercice concerné. Le projet fera l'objet d'un audit annuel pour chacun de ses exercices jusqu'à sa clôture. À ce titre, le premier ainsi que le dernier audit pourront couvrir une période maximum de 18 mois selon que le premier décaissement intervient au cours du second semestre de l'année de lancement ou que la date de clôture soit fixée au cours du premier semestre de l'année de clôture. Le coût de l'audit sera pris en charge par le projet.

## D. Suivi et évaluation

44. Le suivi/évaluation sera un élément important de cette opération, afin de parer aux lacunes identifiées par l'évaluation des stratégies et programmes pays de 2022 par IDEV. De ce fait, un spécialiste en suivi/évaluation sera recruté et rattaché à l'équipe de gestion du projet. Les éléments du suivi évaluation sont : (i) la supervision stratégique assurée par le comité de pilotage, (ii) les supervisions périodiques de la Banque, à raison de deux par an ; (iii) la revue à mi-parcours pour évaluer les performances d'exécution du Projet et ajuster les activités en fonction du niveau d'atteinte de ces performances. L'évaluation du niveau d'avancement du projet sera effectuée sur la base du plan de suivi et le plan détaillé de mise en œuvre du projet (annexes 4-1 et 4-3). L'UGP soumettra à la Banque des rapports trimestriels d'avancement des activités ainsi que des rapports annuels. Au terme de l'exécution du Projet, un rapport d'achèvement sera élaboré conjointement par la Banque et le gouvernement.

## E. Gouvernance

45. En matière de Gouvernance du projet, les enjeux et risques majeurs sont liés au respect du calendrier pour l'effectivité du projet, ainsi que la passation des marchés dans le respect des règles et procédures de la Banque, dans des délais raisonnables. Une des autres difficultés potentielles est le rattachement du projet au niveau institutionnel à une entité autre que celle de rattachement de la principale structure bénéficiaire : le projet est rattaché un ministère de l'économie et des finances en charge de l'industrie, alors que la DDP dépend du ministère du Budget.

46. L'équipe du projet a opté pour le rattachement à une cellule de projet existence, pour accélérer l'effectivité et la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, toutes les diligences relatives aux aspects fiduciaires ont été analysées par l'équipe, qui prévoit d'effectuer une formation lors du lancement du projet, afin de familiariser les parties prenantes à sa mise en œuvre aux règles et procédures de la Banque, y compris les règles relatives à la lutte contre la corruption et les fraudes. Enfin, bien que le projet ne soit pas rattaché au ministère du Budget, les orientations stratégiques émaneront d'un Comité de Pilotage auquel participe le Ministère du Budget, en tant que co-président.

## F. Durabilité

47. Le financement de ce projet résulte du dialogue et de plusieurs consultations entre la Banque et le Gouvernement. Il émane d'une proposition d'appui élaborée par la Direction de la Dette Publique, présentée à la sélection de l'appel à propositions pour le Pilier 3 de la FAT. Le pays est donc, en tant qu'initiateur, pleinement approprié aux appuis prévus dans le cadre du projet.

48. Par ailleurs, le projet est aligné au plan de réforme du pays, notamment la SDMT en cours de mise en œuvre et appuyée par la communauté des bailleurs. Les appuis seront dirigés vers des équipes en poste au sein des institutions bénéficiaires, afin de permettre le renforcement des capacités d'une manière durable. Enfin, les différents appuis seront complétés par d'autres interventions de la Banque à spectre plus large, notamment le projet d'appui à la gestion de la dette publique dans les États en transition (en cours de préparation). Cela permettra d'impulser à Djibouti, l'existence d'un pool d'expertise locale pouvant intervenir sur ces questions, améliorant de ce fait les aspects capacités institutionnelles, qui sont importante pour renforcer la résilience dans le pays.

## G. Gestion des risques

49. Les principaux risques relevés dans le cadre de cette opération sont présentés en annexe 4-2, dans la matrice des risques du projet. De manière synthétique, il s'agit du risque lié aux stratégies et politiques sectorielles lié au faible engagement dans la mise en œuvre des réformes économiques et financières : les résultats l'analyse PEFA devraient être disponibles en 2022 et poseront les bases d'un vaste programme de réforme des finances publiques en cours de discussion entre le Gouvernement et les partenaires qui sont engagés à l'accompagner. Un Risque de capacité de l'entité d'exécution est également relevé du fait des capacités insuffisantes dans la mise en œuvre des projets : le projet adressera ce risque à travers l'utilisation d'une équipe dédiée à temps plein à la mise en œuvre d'un autre projet de la banque : le PAIC-GEP pour appuyer la coordination et le suivi des activités, un point focal, responsable du suivi/évaluation pour le projet sera rattaché à la DDP. Le troisième et dernier risque identifié est un risque macroéconomique lié aux crises migratoires qui s'accroîtraient avec la guerre dans les pays voisins, à la crise alimentaire et de nouvelles vagues de la pandémie à corona virus : le Gouvernement et la communauté des bailleurs

travaillent à l'amélioration du cadre macro-économique pour permettre au pays de résister aux chocs qui seraient induits de nouvelles crises et mieux gérer le potentiel déficit budgétaire, le projet contribuera à cet effort.

## H. Renforcement des connaissances

50. Le projet vise à renforcer les compétences techniques des cadres de l'administration Djiboutienne en matière de gestion de la dette publique. Cela permettra de former un pool local d'expertise sur ce sujet important pour le pays. Par ailleurs, les formations et assistances techniques permettront également, d'une manière plus générale, de renforcer les capacités transversales des structures bénéficiaires, afin d'améliorer leur prestation de services. Les différents rapports et repositaires électroniques permettront de stocker des différences compétences générées et leçons apprises dans le cadre du projet, afin de faciliter leur diffusion.

## 5 INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

### A. Instrument juridique

51. L'instrument de financement retenu est un accord de don FAT Pilier III entre la République de Djibouti d'une part, et la Banque africaine de développement et le Fonds africain de développement (Agissant à titre d'administrateurs de la Facilité d'appui à la transition, collectivement dénommés la « Banque ») d'autre part.

### B. Conditions associées à l'intervention de la Banque

52. Conditions préalables à l'entrée en vigueur :

L'entrée en vigueur de l'accord de don FAT Pilier III interviendra au jour de sa signature par le Donataire et la Banque.

53. Conditions préalables au premier décaissement du don FAT Pilier III :

Outre l'entrée en vigueur de l'accord de don FAT Pilier III, le premier décaissement du don FAT Pilier III sera subordonné à la réalisation par la République de Djibouti, à la satisfaction de la Banque, des conditions suivantes :

- Soumission de la preuve de reconduction des membres existants de l'UGP du PAIC-GEP parmi le personnel de l'agence d'exécution, notamment le coordonnateur, le responsable en passation des marchés et le Responsable administratif, financier et comptable.
- Soumission de la preuve de désignation d'un spécialiste en suivi/évaluation par le Ministère du Budget qui sera rattaché à la Direction de la Dette Publique, pour accompagner la coordination et le suivi du Projet.

### C. Conformité aux politiques de la Banque

- Ce projet est conforme à toutes les politiques applicables de la Banque.
- Il existe des exceptions aux politiques de la Banque.

### *Mécanisme de recours indépendant du Groupe de la Banque africaine de développement*

54. Les communautés et les individus qui estiment être lésés par un projet soutenu par le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) peuvent déposer des plaintes auprès des mécanismes de règlement des griefs existants au niveau du projet ou du Mécanisme de recours indépendant (IRM) de la BAD. L'IRM veille à ce que les communautés et les individus touchés par le projet puissent soumettre leur plainte au Mécanisme de recours indépendant de la BAD, qui détermine si un préjudice s'est produit ou pourrait survenir en raison du non-respect de ses politiques et procédures par la BAD. Pour soumettre une plainte ou demander de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec : [IRM@afdb.org](mailto:IRM@afdb.org) ou visitez le site Web de l'IRM [www.irm.afdb.org](http://www.irm.afdb.org). Les plaintes peuvent être déposées à tout moment après que les préoccupations ont été portées directement à l'attention de la BAD, et la direction de la Banque a eu la possibilité de répondre avant de contacter le MRI.

## **6 RECOMMANDATION**

**55.** La direction recommande que le Vice-Président RDVP approuve le Don proposé d'un million d'Unités de Comptes à la République de Djibouti, aux fins et sous réserve des conditions stipulées dans le présent rapport.

## 7 CADRE DE RÉSULTATS

A <input type="checkbox"/> INFORMATIONS SUR LE PROJET					
I INTITULÉ ET CODE SAP DU PROJET : <b>PROJET D'APPUI À LA SOUTENABILITE DE LA DETTE PUBLIQUE (PASDP)</b>				I PAYS: République de Djibouti	
I OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET : <b>Renforcer les capacités institutionnelles pour une gestion de la dette responsable, transparente et axée sur les résultats.</b>					
I INDICATEUR D'ALIGNEMENT : Ratio service de la dette/ recettes fiscales					
B <input type="checkbox"/> MATRICE DES RÉSULTATS					
CHAÎNE DE RÉSULTATS ET DESCRIPTION DES INDICATEURS	INDICATEUR DU CMR <sup>11</sup>	UNITÉ DE MESURE	RÉFÉRENCE (2022)	CIBLE À L'ACHÈVEMENT (2025)	MOYENS DE VÉRIFICATION
<b>EFFET 1 les capacités de planification, coordination et suivi de la dette sont améliorées</b>					
INDICATEUR D'EFFET 1.1 : Note au critère « politique de gestion de la dette » du CPIA	Oui	Note	2,0 en 2020	2,6 en 2024	CPIA de la BAD
INDICATEUR D'EFFET 1.2 : Poids du service de la dette sur l'économie du pays	Non	Pourcentage du PIB	5%	4,5%	Analyse de la soutenabilité de la dette du FMI
<b>COMPOSANTE 1. Renforcement des fonctions de base en matière de gestion de la dette publique</b>					
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.1 : Fonctionnaires formés en analyses coût/risque ; négociation de prêts ; gestion des contrats, mobilisation des ressources ; gestion des risques et S&E.	Oui	Nombre	0	40 (dont 8 femmes)	Rapport d'exécution du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.1 Manuel de procédures sur les échanges d'information validé afin de renforcer le mécanisme de coordination pour la gestion de la dette	Non	Nombre	0	1	Version finalisée du manuel de procédures
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.1 : Outils mis en place pour : (i) la gestion des arriérés ; (ii) la mise en place d'un dispositif de contrôle interne de la DDP ; (iii) l'amélioration du dispositif d'archivage et de dématérialisation ;(iv) le suivi du PIP glissant et suivi & évaluation de la SDMT ;	Non	Nombre	0	3	Rapport d'exécution du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.1 : voyages d'échange effectués dans des administrations de gestion de la dette	Non	Nombre	0	2	Rapport d'exécution du projet
<b>COMPOSANTE 2. Amélioration du cadre de suivi/évaluation de la dette publique</b>					
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1.2 : Manuel de procédures pour le traitement des opérations de décaissements et la sécurisation de données	Non	Nombre	0	1	Rapport d'exécution du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 2.1.3. Rapports analytiques périodiques diffusés comprenant les données sur le suivi et recensement des arriérés et des données sur la dette intérieure	Non	Oui/non	Non	Oui	Rapport d'exécution du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.2 : données sur l'endettement des entreprises publiques intégrées dans le cadre de suivi de la dette	Non	Nombre	Non	Oui	Rapport d'exécution du projet
INDICATEUR DE PRODUIT 1.1.3 : Rapports d'évaluation sur l'engagement budgétaire du partenariat public-privé (PPP) produit	Non	Nombre	Non	Oui	Rapport d'exécution du projet

<sup>11</sup> L'alignement sur le CMR est également déterminé par l'alignement sur les indicateurs de la SEGA (2021-2025)

## 8 NOTE DE CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (ESCON)

A. Information de base <sup>12</sup>			
Nom du Projet : Projet d'Appui à la Soutenabilité de la Dette Publique		"Code SAP" du projet : P-DJ-K00-003	
Pays : Djibouti	Instrument de financement <sup>13</sup> : ID <input type="checkbox"/> IF <input type="checkbox"/> AB <input checked="" type="checkbox"/> PE <input type="checkbox"/> GU <input type="checkbox"/> APR <input type="checkbox"/> PP <input type="checkbox"/> FAR <input type="checkbox"/>		
Secteur Responsable du Projet : Multisecteur (gouvernance)		Chargé du Projet : Sandrine EBAKISSE	
Date de la mission d'évaluation ex-ante : 10 -14 octobre 2022		Date prévue de présentation pour Approbation : février 2023	
Spécialiste en sauvegarde environnementale : Joselyne Lisbeth GODONOU			
Spécialiste en sauvegarde environnementale et sociale : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			
Catégorie environnementale et sociale : 3	Date : 23 novembre 2022	Type d'opération : OS <input checked="" type="checkbox"/> ONS <input type="checkbox"/> OBP <input type="checkbox"/>	
Ce projet est-il préparé dans un contexte de réponse d'urgence à une crise ou catastrophe ?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Ce projet est-il préparé sous dérogation de l'application du Système de Sauvegarde Intégré ?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
B. Publication et Suivi de la Conformité			
B.1. Publication obligatoire			
Evaluation Environnementale et Sociale/Audit/Système/Autres (spécifier : NA.			
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client		[Date]	
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier		[Date]	
Date de publication par la Banque		[Date]	
Cadre de Politique/Plan d'Action de Réinstallation/Autres (spécifier : NA.			
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client		[Date]	
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier		[Date]	
Date de publication par la Banque		[Date]	
Cadre de Gestion/Plan d'Action pour les Groupes Vulnérables/Autres (spécifier : NA.			
Le (s) document (s) a-t-il / ont-ils été publié (s) avant l'évaluation ex-ante ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Date de publication dans le pays, par l'emprunteur/client		[Date]	
Date de réception, par la Banque, de l'autorisation de publier		[Date]	
Date de publication par la Banque		[Date]	
Si la publication dans le pays, de n'importe lequel des documents cités ci-dessus, n'est pas possible, bien vouloir fournir les raisons légales : NA.			
B.2. Indicateurs de suivi de la Conformité			
Est-ce qu'un budget et un calendrier appropriés, ainsi que des responsabilités institutionnelles claires, ont été préparés pour la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce que les coûts liés aux mesures environnementales et sociales, y compris le mécanisme de gestion des plaintes ont été intégrés au coût total du projet ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Le montant total pour la réinstallation des personnes affectées, tel qu'intégré dans le coût total du projet, est-il entièrement mobilisé et disponible ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce que le système de suivi-évaluation du projet inclut le suivi des impacts et mesures de sauvegarde environnementale et sociale ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
Est-ce que les arrangements institutionnels adéquats ont été convenus avec l'emprunteur/client, puis intégrés correctement dans les accords juridiques du projet ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/>	
C. Approbation			
Le projet est-il en conformité avec les exigences de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque, et peut donc être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration ?			
		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Préparée par :	Nom	Signature	Date
Spécialiste en Sauvegarde Environnementale :	Joselyne Lisbeth GODONOU		14/12/2022
Spécialiste en Sauvegarde Sociale :	XXXXXXXXXXXX		
Chargé du Projet :	Sandrine EBAKISSE		15/12/2022
Soumise par :			
Directeur sectoriel :	Abdoulaye COULIBALY		17/01/2023
Approuvée par :			
Directeur SNSC :	Maman-Sani ISSA		18/01/2023

<sup>12</sup> Note : Cette NOCES doit être en annexe du Rapport d'Evaluation ex-ante présenté à la Haute Direction puis au Conseil d'Administration.

<sup>13</sup> ID=Investissement Direct ; IF=Intermédiaire Financier ; AB=Appui Budgétaire ; PE=Prêt Entreprise ; GU=Garantie ; APR=Accord de Participation au Risque ; PP=Prise de Participation ; FAR= Financement axé sur les Résultats.